

Annulation des voyages

mercredi 4 mars 2020, par [Administrateur](#)



Madame, Monsieur,

Compte tenu du passage au stade 2 du plan de prévention et de gestion concernant le Covid 19, Monsieur le Recteur a décidé d'interdire toute sortie du territoire et en conséquence d'annuler les voyages scolaires prévus sur la période mars avril.

De la même manière, les élèves étrangers dans le cadre des échanges et appariement ne peuvent plus être accueillis.

Compte tenu de ces directives **le collège TAVAN a donc le regret de vous annoncer que les voyages en Espagne et en Italie ne pourront pas avoir lieu.**

Nous sommes conscients de la déception engendrée et des désagréments occasionnés, mais nous mettons au centre de nos préoccupations la santé et le bien être de nos élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Cordialement

S ALONSO, Principale